

Le Val-de-Travers et la carte de l'ouverture

Autor(en): **Tschanz, Pierre-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **27 (2000)**

Heft 6

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Val-de-Travers et la carte de l'ouverture

PIERRE-ANDRÉ TSCHANZ

LES VERRIÈRES, dernière commune suisse sur la route Neuchâtel-Dijon-Paris, doit sa célébrité à l'accueil des troupes françaises du général Bourbaki en 1871. La scène est reproduite dans le fameux Panorama des Bourbakis, exposé à Lucerne. On est à l'extrémité occidentale du Val-de-Travers, la seule vallée en travers de l'arc jurassien: 166 km², dont 73 km² de surface forestière productive; onze communes, parmi lesquelles La Côte-aux-Fées, nom poétique qui fleurit bon l'absinthe, cette eau-de-vie si précieuse depuis son interdiction par décision populaire fédérale en 1910, Môtiers, terre de refuge provisoire de Jean-Jacques Rousseau, Fleurier et Couvet, centres industriels.

Région périphérique, le Val-de-Travers doit se battre pour faire entendre sa voix et faire valoir ses intérêts. Crises, restructurations, privatisations, concentrations, mondialisation posent des problèmes d'ordre économique, social et culturel et menacent le service public et l'emploi. Un quart des emplois ont disparu ces trente dernières années. On en compte 4720 aujourd'hui, pour une population de 12 500 âmes.

Le changement économique

Foin de morosité cependant. Les responsables de l'Association Région Val-de-Tra-

vers, organisation de droit privé qui regroupe les collectivités publiques de la vallée, jouent la carte de l'amélioration de la qualité et de la modernisation des infrastructures (écoles, installations sportives, transports publics, routes). «Nous voulons créer des emplois dans la vallée et réduire le nombre de pendulaires, car nous ne voulons pas devenir une cité-dortoir», explique Christelle Melly, secrétaire régionale de l'Association Région Val-de-Travers, «et l'immersion des habitants dans le tissu local est pour nous essentielle.»

Le Val-de-Travers a vu ses structures économiques changer profondément ces vingt dernières années. Prédominant, le secteur industriel, fait essentiellement d'horlogerie et de mécanique, a reculé et est devancé aujourd'hui par les services (45%). Le rôle de l'industrie n'en demeure pas moins crucial. «Ce qu'on a perdu en quantité, on l'a regagné en qualité et en diversification», déclare Eric-André Klausner, président de l'Association Région Val-de-Travers, citant de nouvelles implantations industrielles dans le domaine de la haute technologie (comme par exemple la société Etel, qui fabrique des moteurs) ou des manufactures horlogères de haut de gamme, comme Parmigiani Fleurier SA.

Coopération interrégionale et transfrontalière

L'Association Région Val-de-Travers s'est dotée d'un programme de développement régional qui a pour objectifs majeurs d'accroître le poids politique de la région par une réforme des institutions politiques régionales – une fusion des onze communes politiques est en préparation – et de favoriser le dynamisme et la mise en valeur des ressources régionales. Elle entend jouer la carte de l'ouverture vers l'extérieur, vers les régions voisines, qu'elles soient neuchâteloises, vaudoises ou françaises.

Cette politique d'ouverture, partagée par les régions périphériques voisines, s'est traduite notamment par la fondation de la Communauté de Travail du Jura. Elle a permis, dans le domaine du tourisme, la création d'un passeport des musées couvrant la Franche-Comté, ainsi que les Montagnes neuchâteloises et vaudoises, la revalorisation d'itinéraires pédestres et la remise en valeur de la Route du Sel reliant les Salines royales d'Arc-et-Senans et la Suisse par le Val-de-Travers.

Malgré leur richesse, les ressources touristiques du Val-de-Travers (musées, vitraux, peinture et sculpture, mines d'asphalte, sites naturels, sentiers pédestres et pistes VTT) peuvent être mieux exploitées, «mais il faudra pour cela s'atteler à l'amélioration des infrastructures dans l'hôtellerie et la parahôtellerie», souligne Philippe Tisserand, directeur des Mines d'Asphalte de La Presta à Môtiers Travers.

La coopération interrégionale s'étend aussi aux domaines de l'énergie, des transports, des déchets ou de la santé. Le Val-de-Travers, qui a bénéficié de quelque 17 millions de francs d'aides fédérales et cantonales au titre de la promotion des investissements dans les régions de montagne, croit assurément en son avenir. Le dynamisme de l'Association Région Val-de-Travers et «surtout la conscience régionale et le pouvoir de mobilisation important de la population», s'empresse d'ajouter Christelle Melly, permettent de surmonter l'indifférence et l'immobilisme de la politique.



Vue du Val-de-Travers avec au premier plan Fleurier.